

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.22**

Objet du marché : Aménagement du jardin du Lez

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché: Le délai d'exécution est de 9 semaines, période de préparation incluse.
Les travaux devront être réalisés à compter de la notification.

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche. Il est prévu deux lots.

Prestation Supplémentaire Eventuelle : Fourniture et pose d'une conduite d'arrosage réseau ASA

Variantes : Sans objet

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

Critères	Points
1-Prix des prestations. Chaque offre sera appréciée en fonction de son montant. Il sera appliqué la formule ci-dessous pour obtenir la note sur 50 points. Note = (offre moins disante / offre du candidat) x 50	50 points
2-Valeur technique. Les offres des candidats (d'après leur mémoire technique) seront jugées sur la base des VOLETS THEMATIQUES détaillés et listés ci-dessous :	50 points
2.1-Moyens humains affectés au chantier y compris au niveau de l'encadrement	6 points
2.2-Moyens matériels affectés au chantier	6 points
2.3- Description de la méthodologie envisagée par l'entreprise pour réaliser les prestations prévues au marché et organisation de l'entreprise pour satisfaire au planning d'exécution	15 points
2.4- Nature et provenance des principales fournitures nécessaires à l'exécution des travaux	15 points
2.5- Mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier et pour minimiser les nuisances aux riverains	4 points
2.6- Organisation de la remise des doe	4 points

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 premiers candidats.

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : Le 27 avril 2018 à 12 heures

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible uniquement sur support dématérialisé via le site internet:

<https://www.ville-bollene.fr> et https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_mrqv-LL27i

Conditions de remise des offres

Sur support papier :

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 .

Par voie électronique :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://ville-bollene.marcoweb.fr> et

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_mrqv-LL27i

Autres renseignements :

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 22 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 9 avril 2018